

Mémoire pour les consultations pré-budgétaires







Table des matières

À propos de McKesson Canada 4							
Sommaire exécutif							
Sommaire des recommandations 6							
Section 1 Solidifier la chaîne d'approvisionnement							
Section 2 Lutter contre les pénuries de médicaments							
Remédier au financement des médicaments 9							
Section 3 Les pharmacies communautaires : une partie intégrante de la solution							
Valoriser le rôle de la pharmacie communautaire 10							
Prévoir un support économique ou fiscal particulier pour les pharmacies communautaires							







À propos de McKesson Canada

McKesson Canada a pour mission d'améliorer la santé. Nous touchons la vie des patients dans pratiquement tous les aspects des soins de santé. Depuis plus de 100 ans, nous collaborons avec des acteurs clés de l'industrie canadienne des soins de santé. Nous nous consacrons tous les jours à créer un système plus efficace et des communautés plus saines. Avec un siège social canadien installé à Montréal depuis 1905, les équipes de McKesson Canada collaborent avec ses clients et ses partenaires afin de créer un avenir durable pour les soins de santé.

Combiner les connaissances cliniques, l'expertise opérationnelle, la technologie et les ressources de McKesson Canada afin d'aider nos clients à changer fondamentalement le coût et la qualité des soins de santé est la vision que l'organisation s'est donnée. Qu'il s'agisse d'offrir des médicaments qui peuvent sauver des vies ou aider ses clients et ses partenaires à résoudre leurs problèmes, à la base de tout, McKesson améliore la qualité de vie des patients et crée un meilleur avenir pour les soins de santé. Avec les soins de santé qui évoluent rapidement, nous établissons des liens essentiels entre les fabricants, le système de santé, les pharmacies et les fournisseurs de soins tout en plaçant les intérêts du patient au centre de tout.

En tant que plus grand distributeur pharmaceutique au Canada, nous agissons tous les jours pour que les Canadiens obtiennent leurs médicaments dont ils ont besoin à tout moment et à tout endroit. Nous sommes entièrement engagés à poursuivre l'excellence et à bâtir une chaîne d'approvisionnement pour les soins de santé afin d'améliorer la santé de tous.

Au Québec, c'est plus de 2000 livraisons quotidiennes aux pharmacies communautaires et aux hôpitaux à partir de nos trois centres de distributions que nous effectuons en répondant aux plus hautes normes de qualité. Nous soutenons le plus grand réseau de pharmacies indépendantes et aidons les pharmaciens propriétaires affiliés à Uniprix et Proxim à passer plus de temps avec leurs patients en les outillant pour jouer pleinement leur rôle clinique auprès de la population québécoise.

Nous dotons les pharmacies et les hôpitaux de logiciels et de solutions technologiques d'automation qui aident à réduire les erreurs de médicaments et augmentent la productivité et la sécurité pour le patient. Les technologies d'automation telles que des technologies de comptage, d'emballage par bandes ou des technologies de mise en piluliers ont fait leurs preuves en matière de réduction du nombre d'erreurs relatives aux médicaments, tout en augmentant la sécurité et l'efficacité de leur distribution.

Par sa mission, McKesson Canada est un partenaire pour un système de santé plus accessible et est un moteur économique important pour le Québec.

Sommaire exécutif

McKesson Canada souhaite contribuer aux consultations pré-budgétaires organisées par le ministre des Finances du Québec afin de témoigner de plusieurs enjeux se déroulant dans l'écosystème pharmaceutique et pour apporter des solutions concrètes qui permettront de fournir à l'ensemble de la population un accès à de meilleurs services.

Dans un premier temps, il nous semble vital de solidifier la chaîne du médicament au Québec, considérant le rôle stratégie que la distribution joue en distribuant partout sur le du territoire Québécois; de Maniwaki à Gaspé; de Sherbrooke à Rouyn-Noranda; sans oublier tout le Grand Nord. Nous nous tenons à la disposition du gouvernement pour identifier les mécanismes les plus efficaces à ce titre et pour, par la suite, agir rapidement pour renforcer et réinvestir de manière significative dans la chaîne du médicament.

Ce besoin de solidifier la chaîne d'approvisionnement aura également pour fonction d'assouplir le risque de pénuries de médicaments. Quand bien même, des situations telles que nous avons connu ces derniers mois sont à la source de craintes pour les Québécoises et les Québécois. McKesson Canada fait partie de la solution pour prévenir les pénuries de médicaments et nous pourrions en faire davantage avec une stratégie nationale et un financement adéquat. Nous invitons le gouvernement du Québec à doter la chaine du médicament d'une meilleure stabilité réglementaire et prévisibilité pour faciliter la gestion optimale des inventaires pour les partenaires pharmaceutiques et, conséquemment, réduire les inquiétudes de la population en période de stocks limités.

De plus, McKesson Canada est disposée à travailler avec le gouvernement du Québec pour mener des représentations auprès des autorités fédérales afin que des changements aux conditions financières des distributeurs pharmaceutiques, décrétées par le Gouvernement du Canada et ses organismes, soient automatiquement compensés par des transferts dédiés. Nous recommandons d'arrêter la déflation du prix des médicaments sans compensation et d'instaurer un mécanisme annuel de révision du financement de la distribution de médicaments au Québec.

De plus, McKesson Canada est disposée à travailler avec le gouvernement du Québec pour mener des représentations auprès des autorités fédérales afin que des changements aux conditions financières des distributeurs pharmaceutiques, décrétées par le Gouvernement du Canada et ses organismes, soient automatiquement compensés par des transferts dédiés. Nous recommandons d'arrêter la déflation du prix des médicaments sans compensation et d'instaurer un mécanisme annuel de révision du financement de la distribution de médicaments au Québec.

Enfin, McKesson Canada a le plus vaste réseau de pharmacies indépendantes au Québec et soutient plus de 590 pharmaciennes et pharmaciens propriétaires québécois affiliés aux bannières Uniprix et Proxim aux quatre coins de la province. Les pharmaciens communautaires étant le professionnel de la santé le plus accessible, ils offrent quotidiennement des soins et services dans la communauté ayant un impact positif auprès des citoyens. Le contexte pandémique a témoigné du rôle prioritaire des pharmacies communautaires dans la vie quotidienne des citoyens et le contexte actuel démontre que le réseau de la santé ne peut plus se passer de professionnels compétents, accessibles et qualifiés que sont les pharmaciens. Nous demandons au gouvernement de valoriser davantage les pharmacies communautaires dans ses politiques et de leur octroyer le financement adéquat dans la foulée du décloisonnement en santé prévu par votre gouvernement.

Finalement, les pharmaciens propriétaires cherchent les méthodes d'offrir plus de soins aux patients avec moins de main-d'œuvre disponible. À ce titre, un financement permettant aux pharmacies l'intégration des technologies d'automation par le biais du programme ESSOR et la mise à disposition d'un crédit d'impôt à l'innovation seront particulièrement bien reçus par la communauté de pharmaciens du Québec.

Pour l'ensemble de ces besoins, nous nous tenons à la disposition du gouvernement pour définir, préciser et expliquer les mesures exprimées dans ce mémoire.

Sommaire des recommandations

Recommandation 1

Réinvestir de manière significative dans la chaîne du médicament et travailler avec les distributeurs pharmaceutiques et leurs représentants pour identifier les meilleurs mécanismes.

Recommandation 2

Doter la chaîne du médicament d'une meilleur stabilité réglementaire et prévisibilité pour favoriser une gestion optimale des inventaires dans le meilleur intérêt des patients.

Recommandation 3

Arrêter la déflation du prix des médicaments sans compensation et instaurer un mécanisme annuel de révision du financement de la distribution de médicaments au Québec.

Recommandation 4

Poursuivre le décloisonnement en santé et de fournir un financement adéquat aux activités de première ligne que les pharmaciens communautaires québécois exécutent au quotidien en mettant à profit leur expertise clinique.

Recommandation 5

Inclure dans le programme ESSOR une enveloppe spécifique qui sera destinée aux pharmacies communautaires et prévoir un crédit d'impôt à l'innovation pour les pharmacies communautaires.

Section 1 Solidifier la chaîne d'approvisionnement

McKesson Canada accomplit sa mission de créer une meilleure santé pour tous au quotidien en effectuant la tâche colossale de distributeur pharmaceutique. En tant que distributeurs de produits pharmaceutiques, nous jouons un rôle essentiel au Québec et à l'échelle du Canada dans l'approvisionnement en médicaments. Ce rôle consiste à simplifier et à rationaliser un système complexe afin de réaliser des gains d'efficacité, à fournir aux patients de toutes les régions leurs médicaments dans des délais adéquats, à servir de tampon contre les pénuries chroniques de médicaments, et à garantir l'intégrité de tous les médicaments distribués.

L'expérience de la pandémie a démontré la nécessité de renforcer la chaîne d'approvisionnement des médicaments au Québec et au Canada. D'abord, parce qu'une maladie peut se répandre à grande vitesse à l'échelle du pays sans crier gare. Ensuite, parce que les distributeurs pharmaceutiques québécois distribuent plus de 15 000 produits, des médicaments dont les patients ont besoin, au moment où ils en ont besoin, et à l'endroit où ils en ont besoin. Cette capacité, en temps de pandémie comme dans des circonstances plus régulières, est une des forces indéniables de notre système de santé qui est aujourd'hui confronté à des défis de taille que la pandémie n'a fait d'exacerber. Il est temps de réinvestir dans la chaîne du médicament pour éviter l'érosion de cet attribut si essentiel au fonctionnement du système de santé sur un territoire aussi vaste, si peu densément peuplé.

Au moment de débuter la distribution des vaccins contre la COVID-19, nous avions engagé des discussions afin de conseiller sur la chaine d'approvisionnement et avions fait part des considérations eu égard aux conditions de conservation des vaccins lors de l'entreposage et du transport. À ce moment, les chaînes d'approvisionnement publiques comme privées ne disposaient pas des moyens nécessaires pour assurer une prise en charge efficace de ces vaccins, c'est en alliant les forces que nous avons pu relever ce défi. Le savoir-faire de McKesson Canada, ainsi que celui des distributeurs pharmaceutiques, a été déterminant dans cette étape charnière de la pandémie.

Dans la mesure où la distribution des médicaments est un pilier stratégique de la bonne santé de la population et, conséquemment, de la prospérité du Québec, nous estimons qu'il est vital que le gouvernement s'affaire au renforcement de nos chaînes d'approvisionnement, en effectuant des travaux à échéance rapide afin d'identifier les solutions et investissements nécessaires pour pérenniser notre chaîne d'approvisionnement actuelle. Nous recommandons de réinvestir de manière significative dans la chaîne du médicament et travailler avec les distributeurs pharmaceutiques et leurs représentants pour identifier les meilleurs mécanismes.





Section 2

Lutter contre les pénuries de médicaments

Il est indéniable que les pénuries de médicaments ont un impact sur la santé des patients et peuvent entraîner des coûts importants. Quand un médicament n'est plus disponible, il faut trouver un traitement de remplacement qui, bien souvent, coûte plus cher que le traitement initial. Toutes les semaines, de telles pénuries se produisent, notamment en aval de la chaîne d'approvisionnement. Afin de limiter les impacts potentiels, chez McKesson Canada, nous mettons à profit nos équipes d'approvisionnement au niveau mondial afin de bâtir des stocks en fonction des tendances observées et des informations disponibles. Cette vigie permet une proactivité dans nos achats auprès des manufacturiers. Nous consacrons plus de 1,5 million de dollars chaque année à des activités non rémunératrices pour gérer environ 100 pénuries de médicaments chaque semaine. Avec une stratégie nationale et un financement adéquat, nous pourrions faire davantage afin de prévenir les pénuries. Nous vous invitons à doter la chaîne du médicament d'une meilleure stabilité réglementaire et prévisibilité pour favoriser une gestion optimale des inventaires dans le meilleur intérêt des patients.

Au cours des derniers mois, le Québec a connu d'importantes pénuries de médicaments, dont la plus récente impliquait des produits pour nourrissons et pour enfants à base d'ibuprofène et d'acétaminophène. Même avant la COVID-19, l'approvisionnement en médicaments au Canada dépendait d'un groupe de fournisseurs de plus en plus restreint et était basé sur une chaîne d'approvisionnement mondiale concentrée. Les fermetures et autres difficultés en Inde et en Chine ont posé un risque à moyen et long terme d'interruption de la reconstitution de l'approvisionnement en médicaments du Canada. À ce titre, nous estimons que le Québec peut faire encore mieux.

Nous sommes ouverts à travailler, en collaboration avec les manufacturiers, les autres grossistes, les parties prenantes du réseau de la pharmacie et le gouvernement afin de déterminer et envisager un concept visant à tenter de prévoir certaines pénuries par la mise en place d'une réserve de médicaments essentiels pour la pharmacie communautaire. Le tout dans une optique où les distributeurs agissent en amont de la chaîne d'approvisionnement.

McKesson s'est dotée de moyens supplémentaires afin de mieux accompagner les pharmaciens en développant la marque privée de médicaments génériques ; SIVEM. SIVEM mise sur la stabilité de son portefeuille de produits afin de maintenir un niveau d'inventaire pouvant aller jusqu'à 9 mois. Par exemple, lors de la première vague de la pandémie de COVID-19, l'Ontario a pris conscience de l'importance d'augmenter le nombre de fournisseurs pour éviter les ruptures d'approvisionnement liées à la pandémie. Pour ce faire, elle a accéléré la réintroduction des génériques sous marque de distributeur dans le Programme de médicaments de l'Ontario. Ainsi, les trois premières molécules du générique SIVEM de McKesson Canada, y compris l'antibiotique azithromycine, ont été inscrites.

Nous proposons d'investir les ressources nécessaires pour renforcir les capacités des distributeurs pharmaceutiques et ainsi éviter les pénuries de médicaments telles que nous avons pu les observer dans les derniers mois, non seulement au Québec, mais aussi à travers le monde. Afin d'être en mesure de répondre à la demande accrue en temps troublés, les distributeurs de médicaments, dont McKesson Canada fait partie, forment un rouage essentiel. Nous nous tenons disponibles pour fournir au gouvernement les outils nécessaires afin de mettre en œuvre des solutions à long terme. Nous avions déjà fait connaître notre disponibilité lors de la pandémie pour assurer une gestion efficace des stocks de médicaments et des pénuries et continuerons à agir comme partenaire à ce niveau.

Remédier au financement des médicaments

Dans les premiers jours de la pandémie, les politiques de prix des médicaments génériques du Canada ont également été considérées comme un obstacle possible à la sécurisation des médicaments pour les Canadiens. Depuis 2007, le prix des médicaments génériques a baissé de plus de 70 % dans le cadre de mesures de limitation des coûts par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux et de l'Alliance pharmaceutique pancanadienne (APP).

Le coût d'une ordonnance moyenne de médicaments génériques a baissé de 23 \$ à 20 \$ pendant que celle de médicaments d'origine a augmenté de 67 \$ à 121 \$. Les médicaments génériques représentent 80 % de toutes les ordonnances au Canada et ne coûtent qu'un cinquième de la facture totale. Les distributeurs sont payés 6,5 % du prix du médicament jusqu'à un maximum de 49 \$ même quand le médicament coûte 2 000 \$.

Récemment, les possibles réductions de prix qui pourraient être envisagées au comité négociation de l'APP mettraient en péril l'accès équitable aux médicaments, ce qui nécessitera des réductions dans nos services les plus coûteux, telles que la fréquence des livraisons dans les régions éloignées et rurales, transporter moins de produits déficitaires, ou encore de réduire les stocks en réserve, ce qui ne laisse aucune marge de pour éviter les pénuries. De plus, une étude

économique interne menée par l'Association Québécoise des Distributeurs Pharmaceutiques (AQPD) en décembre 2022 auprès des grossistes en médicaments du Québec a démontré que les coûts d'exploitation ont augmenté en moyenne trois fois plus rapidement que les revenus depuis trois ans ; une situation intenable.

Ainsi, McKesson Canada est disposée à travailler avec le gouvernement du Québec pour mener des représentations auprès des autorités fédérales afin que des changements aux conditions financières des distributeurs pharmaceutiques, décrétées par le Gouvernement du Canada et ses organismes, soient automatiquement compensés par des transferts dédiés. Ces derniers permettront d'éviter une érosion des niveaux de services et d'inventaires des médicaments au Ouébec. Nous sommes prêts à travailler pour mettre en place des politiques d'approvisionnement, de tarification et de développement économique. Ceci aura pour optique de favoriser une plus grande diversité des fournisseurs, arrêter la déflation du prix des médicaments sans compensation (CEPMB, APP, biosimilarisation) et instaurer des mécanismes de consultation des parties prenantes pour bien cibler les conséquences des réformes et négociations entreprises et instaurer un mécanisme annuel de révision du financement de la distribution de médicaments au Québec. Nous recommandons d'arrêter la déflation du prix des médicaments sans compensation et instaurer un mécanisme annuel de révision du financement de la distribution de médicaments au Québec.



Section 3

Les pharmacies communautaires : une partie intégrante de la solution

Les pharmacies communautaires font partie du quotidien des Québécoises et Québécois. Ces professionnels de la santé renforcent le réseau de la santé dans la province en intervenant comme service de proximité et de confiance auprès des citoyens. De plus, si les pharmacies communautaires permettent de décharger le fardeau pesant sur le système de santé en prenant à leur charge plusieurs activités et soins, elles ont fait preuve de volontarisme et d'esprit de corps au moment du large déploiement de la campagne de vaccination au Québec. Elles ont également élargi leur champ de pratique en intégrant de nouvelles activités (Loi 31), tout cela dans un contexte de pandémie et de pénurie de main-d'œuvre. Les pharmaciens communautaires sont prêts à en faire encore davantage dans un contexte où leur valeur serait reconnue et que les ressources nécessaires seraient au rendez-vous.

Valoriser le rôle de la pharmacie communautaire

Dans notre rôle de distributeur, nous sommes en constante collaboration avec les officines partout au Québec. Également, McKesson Canada a le plus vaste réseau de pharmacies indépendantes au Québec et soutient plus de 590 pharmaciennes et pharmaciens propriétaires québécois affiliés aux bannières Uniprix et Proxim aux quatre coins de la province. Combinant ces différents rôles, nous avons la chance d'apprécier quotidiennement les soins et services prodigués par les pharmaciens dans la communauté et leur impact positif auprès des citoyens.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec de poursuivre la valorisation du rôle du pharmacien dans un contexte où un nombre croissant de Québécoises et Québécois s'inquiètent de l'efficacité de leur système de santé. McKesson se tient disponible auprès des autorités pour promouvoir le rôle des pharmaciens et accélérer les partenariats entre les services publics et privés afin de mieux servir les citoyens.

Nous nous réjouissons de voir que le rôle du pharmacien et les actes cliniques qu'ils peuvent poser ont été bonifiés au cours des dernières années, mais nous pouvons faire encore davantage pour

faire de la pharmacie communautaire un véritable pivot des services de première ligne. Nous saluons d'ailleurs l'autorisation de prescrire des médicaments complexes comme le Paxlovid. Les pharmaciens communautaires ont encore une fois démontré leurs capacités à s'adapter et à mettre en place les cadres et mesures nécessaires pour une prestation de soins sécuritaires et rapidement accessibles à la population québécoise. En effet, les pharmacies disposent d'heures d'ouverture flexibles et de personnel compétent susceptibles de répondre aux besoins d'un éventail particulièrement large de la population.

Alors que le gouvernement s'apprête à créer une structure supplémentaire, soit de l'Agence Santé Québec, nous croyons qu'il est essentiel de s'asseoir afin de bien définir le rôle de la pharmacie communautaire dans un système de santé qui gagnerait à être davantage décentralisé.

Les pharmacies communautaires se doivent d'être pleinement intégrées dans la solution pour améliorer notre réseau national de santé. Nous enjoignons le gouvernement de poursuivre le décloisonnement en santé et de fournir un financement adéquat aux activités de première ligne que les pharmaciens communautaires québécois exécutent au quotidien en mettant à profit leur expertise clinique. Nous vous invitons à faciliter, clarifier et soutenir leur intégration aux initiatives telles que les Guichets d'Accès à la Première ligne (GAP). Les actes effectués par les pharmaciens communautaires, si adéquatement fiancés, sont garants d'un système de santé plus accessible et davantage tourné vers l'interdisciplinarité.

Nous demandons au gouvernement de reconnaître officiellement les pharmaciens communautaires comme faisant partie intégrante du système de santé et de leur donner la place qui leur revient en tant que solution aux problèmes de premières lignes en matière de santé. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un changement de paradigme dans la conception du système de santé; nous vous invitons à considérer le réseau de pharmacies communautaires du Québec comme le meilleur exemple de partenariat public-privé et à poursuivre le développement de ce dernier.

Prévoir un support économique ou fiscal particulier pour les pharmacies communautaires

Une portion non négligeable de pharmacies communautaires à travers la province souhaite acquérir des technologies d'automation telles que des technologies de comptage, de mise en sachets ou de mise en pilulier automatique. Ces technologies faciliteront le travail des pharmaciens et des assistants techniques en pharmacies et accroîtront la productivité et l'efficacité de chaque officine.

Ce faisant, les pharmacies communautaires seront en mesure de proposer des services de meilleure qualité à un plus grand nombre de patients dans les meilleurs délais. Ces technologies d'automation libèrent une main-d'œuvre qui se fait de plus en plus rare pour assurer les soins aux patients, augmentent la sécurité de la chaîne de travail de la pharmacie communautaire et permettent aux pharmaciens de se concentrer sur les patients.

Le recours à un mécanisme automatique s'avère toutefois particulièrement coûteux. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de considérer deux options dans le prochain budget afin d'aider ce secteur à accélérer l'innovation en augmentant leur productivité dans le contexte économique actuel.

D'une part, nous proposons au gouvernement d'inclure dans le programme ESSOR une enveloppe spécifique qui sera destinée aux pharmacies communautaires. Le programme ESSOR proposé par Investissement Québec permet aux entreprises d'obtenir un accès facilité à du financement selon des critères bien définis. Parmi eux, la possibilité « d'augmenter la productivité de [l'] entreprise par une transition technologique ou l'acquisition de nouvelles technologies » correspond aux besoins des pharmacies communautaires.

D'autre part, nous proposons au gouvernement de **prévoir un crédit d'impôt à l'innovation pour les pharmacies communautaires** qui décideront d'investir dans une technologie de comptage, une technologie de mise en sachet ou de mise en piluliers automatique. Une telle incitation fiscale permettra de valoriser les officines qui innovent pour améliorer leur productivité et leur service, tout en allégeant leur fardeau financier en cette période de troubles économiques sévères.

